



COMPOSTAGE

PETIT GUIDE À L'USAGE DES CITOYEN·NES





QUESTIONS FRÉQUENTES

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le composteur individuel permet de reproduire à l'échelle d'un foyer le processus de compostage. Ce dernier consiste en la décomposition de la matière organique en présence d'oxygène (aérobie) sous l'action de micro- et macro-organismes (bactéries, champignons, vers, insectes...). La dégradation des biodéchets produit du compost, une matière fertilisante qui se différencie de l'humus par son origine : il résulte d'un processus initié par l'être humain.

EST-CE QUE C'EST FAIT POUR MOI ?

Le composteur est un bac dont la taille peut varier en fonction de la quantité de biodéchets que l'on va y mettre. Il doit être installé en extérieur, sur une terrasse ou à même la terre, et demande peu d'entretien (voir "Les 3 règles d'or du compostage").

QUE DEVIENNENT MES BIODÉCHETS ?

Une fois le processus de maturation terminé (entre 6 à 9 mois), vous obtenez une sorte de terre homogène et friable : le compost. Un super fertilisant qui peut être utilisé au pied des plantes ou dans les trous de vos plantations !

QUESTIONS FRÉQUENTES

QU'EST CE QUE JE PEUX METTRE DEDANS ?

Tous les déchets organiques sont acceptés, idéalement coupés en morceaux pour faciliter la dégradation :

- Les produits végétaux de la cuisine - épluchures, noyaux, pépins, y compris les peaux d'agrumes et d'avocat, les oignons et l'ail... et ceux du jardin - tontes de pelouse, feuilles mortes, petites branches... Ces deux types de biodéchets doivent être apportés en bonne proportion (voir la règle d'or n°1)
- Les produits d'origine animale, comme les restes de viande, poisson ou fromage, se compostent bien mais peuvent attirer des rongeurs (voir la partie "Que faire si..."). Aucun problème pour les coquilles d'œufs à broyer au préalable.

Les matières grasses se décomposent mal et sont à orienter vers les filières spécifiques.

COMMENT COMMENCER ?

De nombreuses collectivités distribuent ou proposent des aides à l'achat de composteurs à leurs administré-es, renseignez-vous auprès de votre mairie !

LES 3 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



1 ÉQUILIBRER LES APPORTS

Pour que les habitant-es de votre composteur se portent bien et que vos biodéchets se dégradent rapidement, il est important de respecter un bon équilibre entre azote et carbone.



Les matières riches en azote, dites vertes, sont les déchets plutôt humides, comme les épluchures de légumes, les restes de repas, les tontes de pelouse...



Les matières riches en carbone, dites brunes, sont les déchets plutôt secs comme le carton, le papier (filtre à café, essuie-tout...), les feuilles mortes, les petites branches...

Pour un compost bien équilibré, l'idéal est d'apporter entre 1 et 2 volumes de matières vertes (azotées) pour 1 volume de matières brunes (carbonées).

2

AÉRER RÉGULIÈREMENT

Le compostage est un processus aérobie, c'est-à-dire qui nécessite la présence d'oxygène pour que les micro-organismes puissent agir et éviter à vos déchets de fermenter (ce qui produit du méthane, un gaz à l'effet de serre environ 25 fois plus puissant que le CO₂).

Les matières carbonées permettent en partie de "structurer" votre compost et facilitent ainsi la circulation de l'air, mais une fois dégradées elles ne jouent plus bien ce rôle. Il est donc important de le brasser régulièrement (minimum une fois par semaine et idéalement à chaque apport de biodéchets) avec une fourche par exemple.

3

SURVEILLER LE NIVEAU D'HUMIDITÉ

La quantité d'eau présente dans votre composteur influe sur la vitesse et la qualité de la dégradation de vos biodéchets.

Un compost trop sec risque de voir les organismes participant à sa dégradation quitter les lieux. Pour y remédier, rééquilibrez les apports en réduisant les matières carbonées au profit des déchets verts. Vous pouvez également laisser ouvert votre compost les jours de pluie.

Un compost trop humide risque quant à lui de pourrir ou de fermenter. Dans ce cas, privilégiez les apports de déchets bruns par rapport aux matières azotées, tout en aérant bien régulièrement.



QUE FAIRE SI...



DES RONGEURS VISITENT MON COMPOSTEUR

Il peut arriver que des petits animaux viennent chercher de la nourriture dans votre composteur : pas d'inquiétude, ça arrive souvent ! Réduisez vos apports en déchets qui risquent de les attirer (pain, restes de repas, fromage...) et mélangez-les bien pour qu'ils soient moins accessibles. En parallèle assurez vous d'apporter pendant quelques jours des déchets moins appétissants : feuilles mortes, papiers, épluchures...

DES MOUCHERONS APPARAISSENT

Comme pour les rongeurs, pas d'inquiétude : les insectes volants affectionnent particulièrement les restes alimentaires en décomposition pour pondre leurs œufs et il arrive très souvent qu'on en retrouve dans son composteur, il faut surtout limiter leur prolifération.

Afin de leur bloquer l'accès, assurez-vous que votre composteur soit bien couvert (couvercle, carton...). Prenez également l'habitude de mettre rapidement vos biodéchets dans votre composteur afin qu'ils puissent être dégradés avant de se décomposer. Enfin, sachez qu'un compost contenant trop d'eau favorise la multiplication des mouches, pensez donc à vérifier le niveau d'humidité (voir la règle d'or n°3).

MON COMPOSTEUR SENT MAUVAIS

Un composteur en bonne santé ne dégage aucune odeur et le compost issu des biodéchets décomposés doit sentir le sous-bois.

La grande majorité du temps, les mauvaises odeurs proviennent d'une humidité trop élevée (voir la règle d'or n°3) ou d'un déséquilibre des apports (voir la règle d'or n°1), avec par exemple trop de matières d'origine animale comme la viande ou le poisson.



CERTAINS DÉCHETS SE DÉCOMPOSENT MAL

Certains déchets de cuisine peuvent mettre du temps à être dégradés, c'est souvent le cas des écorces d'agrumes ou des peaux d'avocats. Pensez à les couper en petits morceaux pour accélérer le processus.

D'autres éléments comme les noyaux peuvent mettre encore plus de temps mais apporteront de la structure à votre compost, ce qui permettra d'améliorer son aération (voir la règle d'or n°2). S'ils sont encore présents lors de la récupération du compost, vous pouvez utiliser un tamis pour les isoler et les remettre pour un tour dans votre composteur.

À PROPOS DE ZERO WASTE FRANCE

Zero Waste France est une association citoyenne, créée en 1997, qui milite pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources à travers différents types d'actions :

- Influencer les décideurs politiques français et européens pour la création de nouvelles lois plus ambitieuses sur la réduction des déchets
- Informer les citoyen·es et décrypter les enjeux liés à la prévention et la gestion des déchets
- Analyser les textes de loi et dénoncer les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations juridiques
- Soutenir et accompagner les acteurs de terrain tels que les collectivités et les associations locales



1 passage Emma Calvé
75012 PARIS